

Assemblée générale du « RÉSEAU BELGE » (3 mars 1946)

Une bonne centaine d'oms, répondant à l'appel lancé par le Conseil, se sont retrouvés dans la grande salle du premier étage du Café de l'Horloge, à la Porte de Namur à Bruxelles. Venu de tous les coins du pays, ils purent librement, comme dans le passé, se retremper dans une atmosphère cent pour cent amateur, tout en écoutant les différents rapports qui leur furent soumis par leurs Dirigeants.

A l'heure « H », le Président 4AA, toujours en « battle dress » ouvre la séance, et passe immédiatement la parole à l'om L. Richard, 4UF qui se charge de la Présidence ad. interim. depuis la libération.

Chers OMs,

C'est avec un vif plaisir que nous nous retrouvons tous, en Assemblée Générale Statutaire, pour la première fois depuis 6 ans ! Six affreuses années d'occupation ennemie, de souffrances, de deuils, de Résistance et, hélas, même de torture !

Heureusement, ce cauchemar est passé. Fasse le Ciel que nous ne devions plus le subir à nouveau.

Au sortir de la tourmente, le R.B. se retrouve intact, plus beau et plus fort que jamais. Il a conquis ses lauriers et sa place au soleil, par sa participation à la Campagne de Mai 1940 ; et à ce propos, il convient de rappeler que seul le RESEAU BELGE a été reconnu par le Ministère de la Défense Nationale ; et, ensuite, par l'activité de ses membres dans tous les organismes de Résistance.

Lorsque l'on jette un regard autour de soi, on voit que les amateurs de tous les pays du monde ont joué un rôle très considérable au sein de leurs armées respectives ; aussi nous pouvons prédire que la radio-amateur a devant elle un avenir plus brillant que jamais. La Federal Communication Commission aux Etats-Unis a déjà pris des dispositions en vue de l'accroissement prévu du nombre d'amateurs dans ce pays qui passera, vraisemblablement, de 60.000 à quelques 200.000. Le General Post Office agit de même en grande Bretagne, où l'on escompte que le nombre d'amateurs qui était de 2.500 avant guerre, dépassera largement les 5.000.

L'amateurisme, en effet, est une force considérable dans le monde qu'il est vain de vouloir endiguer. L'évolution normale de la civilisation consiste à mettre à la disposition de couches de plus en plus larges de l'humanité les facilités que procure le progrès technique.

C'est ce qui me faisait dire l'an dernier, dans une large anticipation sur l'avenir, que les radiocommunications privées devaient inéluctablement se développer, tout comme l'automobilisme, le yachting et l'aviation de tourisme, c.a.d. cesser d'être l'apanage d'une élite de pionniers, et se répandre dans le public.

Or, que demande t-on à l'automobiliste, au yachtman ou à l'aviateur ? de savoir conduire avec sécurité ou de connaître la thermodynamique, la mécanique des fluides, la chimie, la résistance des matériaux, le calcul intégral et différentiel ?

Il devra bien en être de même, dans un avenir qui est peut-être plus proche qu'on ne pourrait le penser, lorsque ceux que j'appelais « les usagers des radiocommunications privées » seront devenus légions et que la technique et le matériel radioélectrique se seront perfectionnés à un degré tel, que plus personne ne s'avisera de construire lui-même ses appareils, pas plus qu'un mécanicien, si habile soit-il, ne songe à fabriquer une voiture ou un avion pour son usage personnel.

Les administrations étrangères l'ont compris et ont pris, comme je viens de le souligner, des mesures en conséquence ; la nouvelle réglementation anglaise, et par l'esprit qui l'anime et par ses dispositions techniques, en est une démonstration probante.

De plus, il m'est revenu que, tout récemment, Radio-Brazzaville et Sottens ont consacré une partie de leur programme à l'émission d'amateur. On ne peut que regretter que certains organismes en Belgique ne peuvent surmonter, malgré les services qui leur furent rendus, leur propension à « bouffer de l'amateur ».

Revenons-en maintenant à nos petites affaires ; ce qui nous intéresse le plus en ce moment, c'est la question des licences.

La direction du R.B. a multiplié ses démarches en faveur de tous les amateurs belges, tant auprès des P.T.T. que du Ministre des Communications. Les résultats pratiques, il faut bien le dire, ont été très décevants, tout au moins jusqu'à présent.

Comme chacun le sait, l'Armée a deux pieds : le pied de paix et le pied de guerre. Tant que l'Armée se trouve sur le pied de guerre, il ne sera pas question d'octroyer des licences aux amateurs. Le changement de pied, si je puis m'exprimer ainsi, pourrait avoir lieu dans un avenir rapproché ; à partir de ce moment les plus grands espoirs seront permis. D'ailleurs, lors de la Conférence Européenne qui s'est tenue à Londres en Octobre dernier, les délégués des pays représentés, dont la Belgique, se sont mis d'accord pour octroyer simultanément dans tous les pays les licences d'amateurs sur les bandes internationales.

Et puis, il y eut les élections...

Cependant, la Direction du R.B. a été récemment informée officiellement de ce que la question était à l'étude, que les services compétents se documentaient sur les législations en vigueur actuellement dans les pays étrangers et qu'une décision interviendrait à bref délai.

Malgré les apparences défavorables, et tout bien considéré, je suis persuadé que les autorités sont animées de bienveillance à l'égard des amateurs.